



VOUS AVEZ LA PAROLE !

Venez échanger sur :

- le Règlement Local de Publicité intercommunal en cours d'élaboration,
 - le diagnostic des supports publicitaires et des enseignes réalisé sur le territoire métropolitain,
- et faites-nous part de vos observations et de vos attentes.

Pour cela, venez participer à l'une des deux réunions organisées les :

- 7 février 2022 à l'hôtel de ville de Metz, 1 place d'Armes, à 19h30*
- 9 février 2022 à la salle des fêtes d'Augny, 9 rue du Bois S^t Jean, à 19h30*

(Le pass sanitaire ou vaccinal sera exigé)

Merci de vous inscrire par mail auprès de nderemarque@eurometropolemetz.eu et préciser le lieu de réunion choisi.

*ou en visioconférence si les conditions sanitaires l'exigent